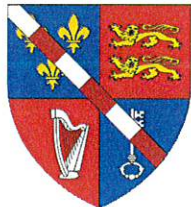


DÉPARTEMENT DE L'EURE
Arrondissement d'ÉVREUX
Canton EVREUX EST



Mairie de JOUY SUR EURE

Nombre de conseillers :

- Afférent au CM	14
- En exercice	14
- présents	13
- votants	14
- absents	1
- exclus	0

Date de convocation :

20 mars 2025

Date d'affichage :

20 mars 2025

Date de réunion :

27 mars 2025

De la commune de Jouy sur Eure

Sur convocation de Monsieur le Maire, séance du 27 mars 2025

L'an deux mil vingt-cinq, le vingt-sept mars à dix-huit heures trente se réunit au nombre prescrit par la loi, dans la salle de réunion de la commune de Jouy-sur-Eure sous la présidence du Maire, Monsieur Philippe ALLAIN

Étaient présents :

Philippe ALLAIN - Pierre BAILHACHE - Pierre BERGER - Joël BUCAILLE - Alexandra DASSAS - Annick DELARUE - Chantal DUCHANGE - Annie JÉZÉQUEL - Olivier JOLY - Serge LAMBOY - Ludovic ROBERT - Hélène MOINET - ~~Stéphane PETROZ~~ - Chantal SAGALA

Absents excusés :

Stéphane PETROZ

Procurations :

Stéphane PETROZ à Pierre BERGER

Objet : Demande de subventions des associations

Conformément aux dispositions de l'article L 2121-15 du code général des collectivités territoriales, il convient de procéder à la nomination du secrétaire de séance.

Hélène MOINET

a été nommée secrétaire de séance,

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,

Vu les dispositions de l'article 2313-7 du code général des collectivités territoriales qui prévoit que l'attribution de subventions donne lieu à délibération distincte du vote du budget,

Vu le décret n° 2021-1947 du 31 décembre 2021 pris en application de l'article 10-1 de la loi n° 2000-321 du 12 avril 2000 institue une obligation de signature du contrat d'engagement républicain dès lors qu'une association sollicitera après de la collectivité, une subvention publique

Considérant que les activités conduites par les associations sont d'intérêt local,

Monsieur le Maire fait lecture au Conseil Municipal des demandes de subventions reçues pour l'année 2025 :

- L'Amicale Jovicienne : Animations traditionnelles pour Jouy-sur-Eure
- PROLOCICO : Marché des producteurs locaux de Jouy-sur-Eure
- Amicale des Jardiniers de la Vallée de l'Eure AJVE
- Objectif École : Projets des enfants de l'école de Jouy-sur-Eure
- Club des Nageurs de Pacy-sur-Eure : 2 joviciens
- Amicale pongiste Pacy-Ménilles : 9 joviciens

Envoyé en préfecture le 28/03/2025

Reçu en préfecture le 28/03/2025

Publié le

ID : 027-212703581-20250327-2025_DELCOM003-DE

- Vélo Club de Pacy-sur-Eure : 3 joviciens
- Accord'Eure Pacy : Chorale : 2 joviciens
- E.S.V.E Athlétisme de Pacy-Ménilles : 3 joviciens
- Association sportive du collège Georges POMPIDOU : 2 joviciens
- Karaté Club Paccen : 1 jovicien
- Rêve 27 Pacy-Menilles - Running En Vallée d'Eure 27 : 1 jovicien
- Raïo Cie, école du cirque et de la danse : 14 joviciens
- Centre de Formation Apprentis Interconsulaire de l'Eure (C.A.I de l'Eure) : Développement de l'artisanat de proximité pour les métiers de bouche, de vente, de fleuriste, de coiffure et de mécanique. Demande une subvention de 75 € par apprenti afin d'assurer une formation de qualité : 1 jovicien
- Société Protectrice des Animaux de l'Eure (S.P.A.E)
- Association SARAA : intervention pour la stérilisation des chats errants
- Amicale des sapeurs-pompiers de Pacy-sur-Eure
- Sapeurs-Pompiers Humanitaires G.S.C.F
- Amis des Monuments et Sites de l'Eure : Conseille les élus pour la préservation et la valorisation du patrimoine
- Banque Alimentaire de l'Eure : aide alimentaire aux personnes en situation de précarité
- Association des Restaurants du Cœur de l'Eure.
- Association Prévention Routière : animations de sensibilisation auprès des enfants, jeunes, seniors, salariés pour les rendre acteur de la leur sécurité et de celle de tous par leur comportement.
- France Alzheimer : Accompagnement des familles dont un proche est atteint de la maladie d'Alzheimer
- Vie et Espoir : Enfants atteints de leucémie ou tumeur cancéreuse, soignés en Normandie, Eure et Seine-Maritime, et vient en aide à leur famille
- Association Préhandys 276 : vient en aide aux familles d'enfants porteurs de handicap visible et invisible
- Agir avec Becquerel pour la Vie : Centre de lutte contre le cancer (utilisation de nouveau traitement)
- AFMTéléthon : association de malades et de parents de malades concernés par plusieurs centaines de maladies rares graves, lourdement invalidantes et bien souvent mortelles.
- UNAFAM Eure : Service d'accompagnement des familles face aux maladies psychiques qui affectent 13 % de la population
- École Jeanne d'Arc de Pacy-sur-Eure : 3 joviciens

Monsieur le Maire indique au Conseil Municipal que conformément au décret n° 2021-1947 du 31 décembre 2021, les associations demandant une subvention publique devront préalablement signer le contrat d'engagement républicain joint à la présente.

Ce contrat républicain contient une série de sept engagements : respect des lois de la république, liberté de conscience, liberté des membres de l'association, égalité et non-discrimination, fraternité et prévention de la violence, respect de la dignité de la personne humaine, respect des symboles de la république.

Monsieur le Maire demande au Conseil Municipal de délibérer sur le montant qui pourrait être alloué aux associations qui ont fait la demande de subvention et propose que les subventions soient guidées par les règles suivantes :

- Pour les associations hors Jouy-sur-Eure : subvention de 10,00 € par adhérent plafonnée à 50,00 €
- Pour les associations de Jouy-sur-Eure : subvention de 10,00 € par adhérent plafonnée à 120,00 €
- Sans que ces deux règles n'aient un caractère impératif

Envoyé en préfecture le 28/03/2025

Reçu en préfecture le 28/03/2025

Publié le

ID : 027-212703581-20250327-2025_DELCOM003-DE

Après délibération, le Conseil Municipal à _____ (la majorité ou à l'unanimité) :

Pour : _____ / Contre : _____ / Abstention : _____

➤ **ACCEPTÉ** de subventionner les associations suivantes :

Associations	P	C	A	€uros	Associations	P	C	A	€uros
Objectif Ecole	14	-	-	400	Collège Georges Pompidou	14	1	1	20
Club Nageurs de Pacy	14			20	C.A.I de l'Eure	14			10
Vélo Club	14			30	Karaté Club Paccen	14			10
Raïo Cie	14			120	Restaurants du Cœur Eure	14			0
ESVE Athlétisme	14			30	Prévention Routière	14			20
Amicale des sapeurs-pompiers	14			20	France Alzheimer	13	1		0
S.P.A	14			100	Vie et Espoir	14			20
SARAA	14			1000	Becquerel pour la Vie	14			20
Pompiers Humanitaires GSCF	14			0	UNAFAM	14			0
Amis des Monuments et Sites	14	1		30	Banque Alimentaire Eure	14			0
Préhandys 276	14			20	École Jeanne d'Arc	14			0
Rêve 27 - Running	14			10					
AFM TELETHON	13	1		0					

Après délibération, le Conseil Municipal sans la présence de Stéphane PÉTROZ et Hélène MOINET intéressés à _____ (la majorité ou à l'unanimité) en :

Pour : 14 / Contre : _____ / Abstention : _____

➤ **ACCEPTÉ** de subventionner :

PROLOCICO	125
-----------	-----

Après délibération, le Conseil Municipal, sans la présence de Ludovic ROBERT intéressé, à _____ (la majorité ou à l'unanimité) :

Pour : 13 / Contre : _____ / Abstention : _____

➤ **ACCEPTÉ** de subventionner :

Amicale Jovicienne	500
--------------------	-----

Après délibération, le Conseil Municipal, sans la présence de Annick DELARUE, Chantal DUCHANGE intéressées, à _____ (la majorité ou à l'unanimité) :

Pour : 14 / Contre : _____ / Abstention : _____

➤ **ACCEPTÉ** de subventionner :

AJVE	125
------	-----

Après délibération, le Conseil Municipal, sans la présence de Stéphane PÉTROZ intéressé, à _____ (la majorité ou à l'unanimité) :

Pour : 12 / Contre : 2 / Abstention : _____

➤ **ACCEPTÉ** de subventionner :

Amicale Pongiste de Pacy-Ménilles	50
-----------------------------------	----

Envoyé en préfecture le 28/03/2025
Reçu en préfecture le 28/03/2025
Publié le
ID : 027-212703581-20250327-2025_DELCOM003-DE

Après délibération, le Conseil Municipal, sans la présence de Pierre BAILHACHE intéressé, à

l'unanimité (la majorité ou à l'unanimité) :

Pour : 13 / Contre : _____ / Abstention : _____

➤ **ACCEPTÉ** de subventionner :

Accord'Eure Pacy	<u>20</u>
------------------	-----------

Le montant total des subventions s'élevant à 2700 €.

- **DEMANDE** que les associations signent le contrat d'engagement républicain avant versement de la subvention publique.
- **CHARGE** Monsieur le Maire d'inscrire au budget de l'exercice 2025, les sommes allouées aux subventions
- **MANDATE** Monsieur le Maire ou son représentant à signer tout document relatif à cette délibération

Fait et délibéré les jours, mois, an susdits.

Signature des membres présents :

Philippe ALLAIN	Pierre BAILHACHE	Pierre BERGER	Joël BUCAILLE	Alexandra DASSAS
Annick DELARUE	Chantal DUCHANGE	Annie JÉZÉQUEL	Olivier JOLY	Serge LAMBOY
Hélène MOINET	Stéphane PETROZ	Ludovic ROBERT	Chantal SAGALA	

Maire
Philippe ALLAIN



Envoyé en préfecture le 28/03/2025
Reçu en préfecture le 28/03/2025
Publié le
ID : 027-212703581-20250327-2025_DELCOM003-DE